



## Agent de surveillance des voies publiques (ASVP)

### Intitulé du poste : ASVP

**Employeur :** Ville de Questembert  
Place du Général de Gaulle – BP 4014  
56230 QUESTEMBERG

### Lieu de travail :

Mairie de Questembert  
Place du Général de Gaulle – BP 4014  
56230 QUESTEMBERG

**Poste à pourvoir du : 01/12/2023 au 31/01/2024**

**Date limite de candidature : 10/11/2023**

**Cadre d'emplois :**

**Grades :**

**Métier :** ASVP

### Description du poste à pourvoir

Dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité, la Ville de Questembert, 8000 habitants, recherche un(e) ASVP.

Sous l'autorité du Maire et du responsable de la Police Municipale, au sein d'une équipe de 2 policiers municipaux, l'agent sera chargé de faire respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement, constater les infractions aux codes de la santé publique, de l'environnement et des assurances ainsi que la surveillance du domaine public. L'agent travaillera au contact direct de la population, il sera également en lien avec les services de la collectivité, la gendarmerie et les services d'urgence et de secours.

### Missions

- Faire respecter la réglementation relative au stationnement (zones bleues, stationnement gênant, abusif)
- Signaler la nécessité d'enlèvement d'un véhicule en défaut de stationnement
- Assurer la prévention et la sécurisation aux abords des bâtiments communaux
- Constater les contraventions aux dispositions des règlements sanitaires relatives à la propreté des voies et des espaces publics
- Contribuer à la prévention sur la voie publique et signaler toute anomalie constatée
- Informer et orienter les administrés
- Travailler en coordination avec le service de police municipale
- Participer à la surveillance des manifestations publiques
- Gérer les objets trouvés
- Participer à l'opération tranquillité vacances
- Assurer l'accueil du public au bureau de police municipale

**Temps de travail :** Temps complet

**Conditions d'exercice :**

- Travail en équipe par tous temps sur la voie publique
- Travail le samedi
- Horaires irréguliers avec amplitude variable : soirée, week-ends, jours fériés
- Rythmes de travail variables en fonction des événements
- Port d'une tenue spécifique distincte des autres services de police

**Profil demandé****Compétences / savoirs**

- 1ère expérience ASVP ou 1ère expérience dans le domaine de la sécurité appréciée
- Connaissance de l'environnement de l'emploi (pouvoirs de police du maire, code de la route : réglementation sur le stationnement, procédures et dispositifs de secours)
- Connaissance des outils bureautiques et bonne capacité rédactionnelle

**Qualités requises**

Dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, l'agent devra faire preuve de maîtrise de soi en toute circonstance car il peut être amené à gérer des conflits.

Il saura faire preuve de capacité d'adaptation afin de s'adapter aux usagers et aux situations.

Il devra également avoir l'esprit d'équipe et le sens du service public.

Il sera ponctuel, rigoureux et disponible afin de mener à bien les missions qui lui sont confiées.

Il veillera à respecter la déontologie et plus particulièrement son devoir de réserve.

Il aura une bonne condition physique.

**Diplômes / formation**

Permis B indispensable

Formation interne assurée

**Informations complémentaires**

Les ASVP sont agréés par le Procureur de la République et assermentés par le Tribunal de Police pour pouvoir remplir leurs missions de verbalisation.

**Contact**

Renseignements auprès de David EON, responsable de la Police Municipale au 02.97.26.11.38 ou par mail : d.eon@mairiequestembert.bzh

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) par voie postale à Monsieur le Maire, place du Général de Gaulle, BP 4014, 56230 QUESTEMBERT, ou par messagerie électronique assistanterh@mairiequestembert.bzh